



Strasbourg, le 2 décembre 2022

CDL-EL-OJ(2022)003ann
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

75^e REUNION
DU CONSEIL DES ELECTIONS DEMOCRATIQUES
Venise, le 15 décembre 2022 de 10 h 00 à 12 h 00

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil est invité à adopter l'ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document.

2. Serbie – Projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le cadre constitutionnel et juridique régissant le fonctionnement des institutions démocratiques

Le Conseil est invité à examiner, en vue de son approbation, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2022\)047](#)) sur le cadre constitutionnel et juridique régissant le fonctionnement des institutions démocratiques ([CDL-REF\(2022\)051 / 053 / 054 / 055 / 056](#)), élaboré sur la base des commentaires de M. Eirik Holmøyvik, M. Oliver Kask, M. Oscar Sánchez Muñoz, ainsi que de Mme Elena Kovalyova pour l'OSCE/BIDDH. Cet avis conjoint a été demandé par M. Michael Aastrup Jensen, Président de la Commission de suivi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le 18 novembre 2021.

3. Géorgie – Projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur des projets d'amendements au Code électoral

Le Conseil est invité à examiner, en vue de son approbation, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2022\)049](#)) sur des projets d'amendements au Code électoral ([CDL-REF\(2022\)057](#)), élaboré sur la base des commentaires de M. Nicos Alivizatos, M. Michael Frendo et Mme Katharina Pabel, ainsi que de Mme Marla Morry pour l'OSCE/BIDDH. Cet avis conjoint a été demandé par M. Shalva Papuashvli, Président du Parlement de la Géorgie, le 10 octobre 2022.

4. République de Moldova – Projet de Mémoire amicus curiae sur la déclaration d'inconstitutionnalité d'un parti politique

Le Conseil est invité à examiner, en vue de son approbation, le projet de Mémoire amicus curiae sur la déclaration d'inconstitutionnalité d'un parti politique ([CDL\(2022\)054](#)), sur la base des commentaires de Mme Katharina Pabel, de M. Peter van Dijk (ancien membre, expert), de M. Ben Vermeulen et de M. Cesare Pinelli. Cet avis a été demandé par Mme Liuba Şova, Présidente par intérim de la Cour constitutionnelle de Moldova, le 17 novembre 2022.

5. Date de la prochaine réunion

Le Conseil est invité à fixer sa prochaine réunion au jeudi 9 mars 2023 de 10h00 à 12h00.